

Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique

Frank Pervanchon¹

1 : TRAME, 6 rue de La Rochefoucauld, F-75009 Paris ; f.pervanchon@trame.org

Le changement climatique est un phénomène reconnu par l'ensemble des experts scientifiques. Des actions se développent afin que les citoyens prennent conscience de ce phénomène (film d'Al Gore en 2006). Dans le secteur agricole, les professionnels s'emparent de ce sujet dans les assemblées générales d'associations, de coopératives ou lors des formations (Trame, 2006). Les agriculteurs sont encore dans la réflexion mais souhaitent passer rapidement à l'action. Les éleveurs en système herbager dominant se posent notamment les questions suivantes : Comment adapter nos chantiers à une sécheresse qui devient récurrente ? Quelle nouvelle stratégie fourragère mettre en œuvre sur nos exploitations ?

Trame a développé une recherche-action avec des agriculteurs de son réseau pour élaborer une méthode de résolution de problèmes liés à la question de l'impact du changement climatique sur les exploitations. La méthodologie s'apparente à une démarche classique de management par projet appliquée dans d'autres secteurs non agricoles (LEMAÎTRE, 1985). Elle est basée sur un ensemble de questions qui mène à une réflexion progressive face à un problème. Elle s'utilise en particulier en formation mais, une fois formés, les agriculteurs manipulent de façon autonome, seuls ou en groupe, les outils et méthodes acquis par apprentissage.

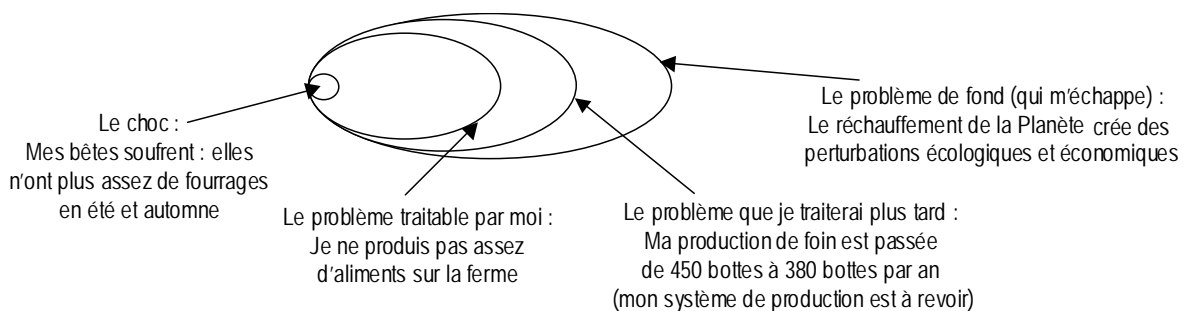
Etape 1 : Le changement climatique est-il un problème pour l'agriculteur ?

Nous postulons qu'un problème est une situation insatisfaisante qu'il faut rendre satisfaisante (Lemaître, 1985). Dès lors, les questions à traiter par l'agriculteur sont : « *En quoi le changement climatique entraîne-t-il une situation insatisfaisante pour moi ? Suis-je concerné ? Puis-je quelque chose ?* ».

– Bien cerner le problème

Face aux enjeux de changement climatique, les agriculteurs peuvent se sentir démuni : ils n'ont pas prise sur tout. Sur un plan méthodologique, nous les amenons à préciser leurs champs d'action possibles. Le principe est qu'on ne peut résoudre un problème dont les contours ne sont pas sous notre contrôle. Par exemple (figure 1) un agriculteur dira : « *les problèmes écologiques et économiques de l'augmentation de l'effet de serre m'échappent. Ce qui dépend de moi : trouver des solutions pour maintenir mon chiffre d'affaire, menacé par la sécheresse, et/ou pour changer mon système de production* ». Pour que l'agriculteur agisse, il est nécessaire qu'il ait pris conscience d'un problème sur lequel il a prise (« *mes bêtes ne sont pas assez nourries* »).

FIGURE 1 – Les sphères d'actions de l'agriculteur face au problème du changement climatique.



Dans cette phase, il est utile d'aborder ce qui serait la situation satisfaisante pour l'agriculteur : Il répond à « *Que dois-je atteindre ?* ». Associé à des outils simples tels que les 5P (en binôme, tandis que l'un présente ses objectifs, l'autre lui pose à 5 reprises la même question : « *Pourquoi cela sera-t-il satisfaisant ?* »), cette réflexion permet de bien définir le problème.

– L'agriculteur connaît les relations entre tous les éléments de son système

Pour l'agriculteur, l'effet du changement climatique est une question pour son entreprise, parmi de nombreuses autres. Il est donc essentiel d'aborder aussi les autres contraintes et opportunités pour son exploitation. Outre les problèmes liés au climat, il faut inviter l'agriculteur à traiter tous ses problèmes en cours ou à venir. D'ailleurs, il les aborde souvent spontanément : il est l'expert qui sait ce qui va ou ne va pas dans son entreprise. L'animateur doit donc l'aider à faire les relations entre tous les problèmes qu'il rencontre. Un outil tel que les 5M (diagnostic rapide de : Milieu, Matière, Main d'œuvre, Matériel et Méthode) permet d'y parvenir.

Etape 2 : Définir des objectifs une fois les problèmes identifiés

– Un exercice difficile

Notre pratique nous montre que les agriculteurs ont des difficultés à exprimer des objectifs. La méthode employée leur impose quelques règles pour y parvenir : un objectif doit être clair, mesurable, daté, formulé positivement, réaliste, sous contrôle. Par exemple : « *Le 15 juillet prochain, j'aurai un stock de foin suffisant pour nourrir les bêtes tout l'été* ». Il faut bannir toute formulation de moyen (« *il n'y a qu'à faire cela* »), ou stérilisante (« *il n'y a pas de solutions pour moi* »). L'expression des objectifs peut se faire efficacement en faisant travailler les agriculteurs en binômes, sur leur cas, à tour de rôle.

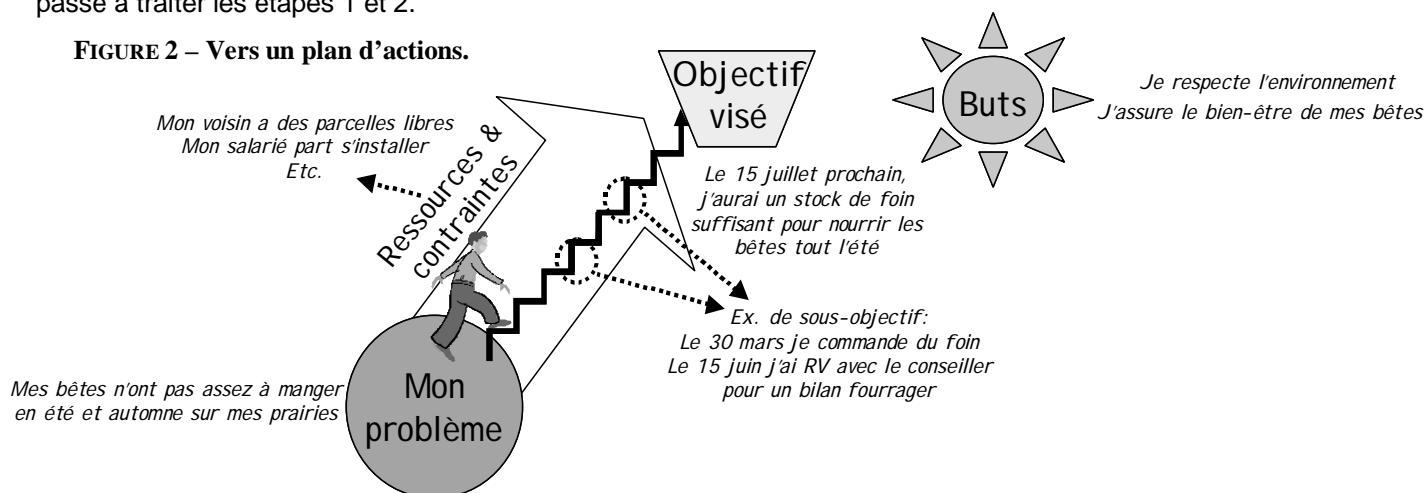
– Hiérarchiser les objectifs et vérifier leur cohérence

Une fois une série d'objectifs exprimée pour son propre cas, chaque agriculteur se pose plusieurs questions qui peuvent être traitées en groupe : « *A quel problème (insatisfaction) mes objectifs répondent-ils ? Sont-ils cohérents par rapport à mes insatisfactions ? par rapport aux objectifs de mes associés ou conjoint ? Puis-je les hiérarchiser dans le temps et par importance ? Quelles sont les ressources et les limites que je vois ?* ». Cela revient à définir des objectifs principaux et des sous-objectifs (GIRARDIN *et al.* 2005). Pour chaque objectif, l'agriculteur est invité par l'animateur à décrire des actions possibles, avec des dates de réalisation. Pour faciliter ce travail, l'animateur utilise des techniques de créativité (ASTIER, 2006). Parmi un ensemble d'objectifs, certains peuvent porter sur l'adaptation au changement climatique. L'exercice permet de relativiser le problème climatique par rapport à sa situation personnelle et de trouver des solutions efficaces.

Etape 3 : Vers un plan d'actions

Les deux étapes précédentes franchies, les agriculteurs organisent tous les éléments récoltés selon la figure 2. Cette organisation visuelle permet de dresser les bases d'un plan d'actions plus ou moins précis selon le temps passé à traiter les étapes 1 et 2.

FIGURE 2 – Vers un plan d'actions.



Rôle des conseillers agricoles dans ce processus

Les conseillers agricoles jouent un rôle fondamental : ils animent la formation et s'assurent de la mise en place des plans d'actions par les agriculteurs. La formation prend une journée pour la découverte de la démarche, puis une demi-journée par exploitation est nécessaire pour traiter chaque cas individuel, avec l'aide du groupe. Dans tout le processus, le groupe d'agriculteurs participant apporte l'expertise et les références pour traiter chaque cas individuel. Cette démarche ne donne pas de recette, mais un cadre souple et adaptable par le conseiller, qui permet à terme une prise d'autonomie décisionnelle (DAVID, 1998) par les agriculteurs : ils savent résoudre leurs problèmes eux-mêmes et trouver des solutions en fonction du contexte de leur exploitation.

Références bibliographiques

- DAVID G. (1998) : *Cornelius Castoriadis : Le projet d'autonomie*, Michalon Ed. 208 pages.
LEMAÎTRE P. (1985) : *Des méthodes efficaces pour trouver des solutions*, Chotard Ed. 272 pages.
ASTIER M., coord. (2006) : "La créativité dans tous ses états", Dossier *Travaux et Innovation*, s n°124.
GIRARDIN P. *et al.* (2005) : *Indicateurs et tableaux de bord*, Lavoisier Ed.
TRAME (2006) : "Liste de diffusion Autonomie Fourragère", *Lettre d'échange de pratiques par mel* : autonomie.fourrage@trame.org